

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 mars 2020

À 20 HEURES

CONVOCACTION ET AFFICHAGE du 26 Février 2020

Présents : M.M. Gérard GREFFE, Maire, M. Patrick SCHWIRTZ, M. Cyril VACHON, adjoints Mmes et Ms. Dominique VACHEROT, Marie-Hélène TOURNIER, Philippe WEMMERT, Arnaud TARTARIN, Patricia GUILLAUME, Sébastien FOL, Magali GODARD, Sophie OPREE ;

Excusée : Madame Nolwenn BEROUJON a donné pouvoir à Cyril VACHON

Absent :

Secrétaire de séance : Monsieur Patrick SCHWIRTZ

1. / APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE :

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte rendu de la séance précédente.

2. / COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL :

M. le Maire rend compte des décisions qu'il a prises suite aux délégations accordées conformément à l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales et à la délibération du conseil municipal en date du 16 Avril 2014 : Néant.

3./ APPROBATION DES COMPTES DE GESTION – COMPTES ADMINISTRATIFS 2019

1./ BUDGET PRINCIPAL :

Compte de gestion, budget principal 2019

Le Maire expose aux membres du conseil municipal que le compte de gestion est établi par le trésorier à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures. Le compte de gestion est ensuite soumis au vote du conseil municipal en même temps que le compte administratif.

Vu le rapport du Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote le compte de gestion 2019 établi par le trésorier, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice 2019 ;

Compte administratif 2019 :

Le Maire sort de séance et ne prend pas part au vote du compte administratif.

Le premier adjoint préside la séance.

Après avoir présenté le compte administratif, article par article, le conseil municipal, à l'unanimité, vote le compte administratif de l'exercice 2019 et arrête ainsi les comptes :

INVESTISSEMENT :

<u>Recettes</u>	Réalisé 155 514,13 €
<u>Dépenses</u>	Réalisé 105 730,25 €
	Solde : + 49 783,88 €

FONCTIONNEMENT :

<u>Recettes</u>	Réalisé 473 864,98 €
<u>Dépenses</u>	Réalisé 408 869,57 €
	Solde : + 64 995,41 €

RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE (y compris les résultats antérieurs):

Investissement	+ 21 290,28 €
Fonctionnement	<u>337 883,00 €</u>

Résultat global + 359 173,28 €

Le Maire revient en séance et reprend la présidence.

2./ BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT LE CLOS DE LA LAUVE :

Compte de gestion 2019

Le Maire expose aux membres du conseil municipal que le compte de gestion est établi par le trésorier à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote du conseil municipal en même temps que le compte administratif.

Vu le rapport du Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote le compte de gestion 2018 établi par le trésorier, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice 2019;

Compte administratif 2019:

Le Maire sort de séance et ne prend pas part au vote du compte administratif.

Le premier adjoint préside la séance.

Après avoir présenté le compte administratif, article par article, le conseil municipal, à l'unanimité, vote le compte administratif de l'exercice 2019 et arrête ainsi les comptes :

INVESTISSEMENT :

<u>Recettes</u>	Réalisé 254 956,56€
<u>Dépenses</u>	Réalisé 289 670,27€
	Solde : - 34 713,71€

FONCTIONNEMENT :

<u>Recettes</u>	Réalisé 262 282,08€
<u>Dépenses</u>	Réalisé 262 282,08€
	Solde : 0€

RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE :

Investissement	- 34 713,71€
Fonctionnement	<u>0 €</u>
Résultat global	- 34 713,71 €

Le Maire revient en séance et reprend la présidence.

4. ORGANISATION DU BUREAU DE VOTE POUR LES ELECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS 2020 :

Les conseillers municipaux procèdent à la mise en place du bureau de vote pour les élections des 15 et 22 mars prochain.

5 INFORMATIONS - QUESTIONS DIVERSES :

- Le maire fait le point de l'avancement des travaux du lotissement « le clos de la Lauve » : les réseaux

secs (électricité, éclairage, téléphone-fibre ; remblaiement des tranchées en cours, nouveau transformateur) ont été mis en place ; les réseaux humides : poteau incendie, pose des conduites EU, EP et AEP sont terminés.

- La première tranche de rénovation de l'éclairage public par la pose de leds est terminée. La commission éclairage public n'a pas retenu notre dossier pour la deuxième tranche mais la programmation sera examinée dans le cadre de la définition du budget supplémentaire 2020. A l'occasion de cette rénovation, un point lumineux a été rajouté Chemin du Neuzilly, ce dernier étant particulièrement sombre. Par suite, cela augmente le devis qui passe de 22 541,25 € initialement prévu à 22 931,16€.

Aussi, après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, complète la délibération n°004du01112019 , en prenant en compte le surplus dudit devis pour l'installation d'un point lumineux supplémentaire ;

- accepte de financer ce complément de contribution dû au SICECO par fonds de concours
- De même, les travaux de rénovation de l'éclairage de l'église sont terminés, les essais ont été réalisés la semaine dernière, tout fonctionne et le rendu est particulièrement réussi.
- Le premier adjoint fait ensuite le point sur les travaux de voirie notamment la réalisation des travaux à l'entrée nord de Varennes. (le long la propriété de M.DESCOMBIN).
- Monsieur le Maire présente ensuite les informations gouvernementales en lien avec le COVID 19.

Monsieur le Maire remercie l'ensemble des conseillers municipaux pour le travail accompli durant ces six années de mandat, et sur le résultat obtenu par cette gestion.

Il fait ensuite venir en séance Mme Valeria MOYANO, qui souhaite installer une activité de boulangerie-pâtisserie-traiteur à Ruffey-Lès-Beaune, à laquelle il laisse la parole pour présenter son activité.

Plus personne ne sollicitant la parole, la séance est levée à 21heures.

M. Gérard GREFFE M. Patrick SCHWIRTZ M. Cyril VACHON Mme Sophie OPREE.

Mme Dominique VACHEROT Mme Marie-Hélène TOURNIER M. Philippe WEMMERT,

M. Arnaud TARTARIN Mme Patricia GUILLAUME M. Sébastien FOL Mme Magali GODARD